

**Le Collectif Justice et Vérité pour Sofiane Mostefaoui organise un
Rassemblement devant la Maison d'Arrêt de Lyon Corbas le Samedi 15 juin 2013 à 15h.**

**Nous vous invitons à nous rejoindre pour ce temps de recueillement en hommage à
Sofiane (AYR), et aux 25 autres victimes (*1) de cet "abattoir" humain aux portes de Lyon.**

Sofiane est mort le 11 mars dernier, alors qu'il était placé sous la responsabilité de l'Etat et de ses agents. Nous réfutons la thèse officielle du "suicide", et même les surveillants de Corbas reconnaissent que Sofiane n'était pas suicidaire (*2). Nous avons déposé plainte afin de connaître la vérité et obtenir justice. Notre combat, qui ne fait que commencer, nous permettra de faire la lumière sur les conditions réelles de son décès. Les premiers éléments de l'enquête, que nous avons enfin obtenue, confirment nos doutes sur les circonstances qui ont conduit à sa tragique disparition. L'Administration Pénitentiaire doit s'expliquer sur ce qu'il se passe au sein de cet établissement. Et la Justice se doit d'apporter une réponse ferme afin de ne plus tolérer l'inacceptable. Car on ne peut faire que le terrible constat que la Prison de Corbas est devenue un lieu de mise à mort, un abattoir humain. Alors que nous sommes dans un Etat de Droit, où la peine de mort a été abolie.

Les proches de personnes décédées à l'Abattoir-Prison de Corbas doivent se battre et être aidés en tant que victimes. Notre famille, déjà éprouvée par le deuil, a besoin d'appuis pour mener ce combat long et difficile. Nous interpellons chaque citoyen, chaque élu, toutes les institutions, les associations et les collectifs, et tous les médias. Tous les proches de personnes incarcérées à Corbas doivent réagir. Sofiane ne reviendra pas, et notre action vise également à protéger l'intégrité des personnes placées en détention à l'Abattoir-Prison de Corbas. Chaque soutien est un moyen de garantir la sécurité des personnes incarcérées à Corbas, qui doivent être rendues vivantes à leurs familles. Nous rappelons aux parlementaires qu'ils ont un rôle à jouer en tant que représentants de ceux qui sont aussi citoyens, bien qu'incarcérés. Ils peuvent intervenir à tout moment (*3) pour demander des explications sur ce qu'il se passe au sein de l'Abattoir-Prison de Corbas.

Nous remercions l'AFLIDD, l'Association Ban Public, l'Association Mémoire pour Jamal Ghermaoui, l'Association Mémoire pour Jawad Zaouiya, Divercité, Etat d'Exception, le GENEPI, la LDH, l'OIP, les anciens prisonniers, les familles de personnes incarcérées, les avocats, les militants, Radio Canut, l'Antre-Autre, et tous les citoyens qui nous soutiennent. Le silence tue en Prison, et à Corbas ce silence a été brisé par cet appel au secours qu'il est grand temps d'entendre :

" Nous sommes privés de liberté et non pas de vivre " (*4).



Collectif Justice et Vérité pour Sofiane Mostefaoui

Contact : Kheira MOSTEFAOUI

07 - 62 - 40 - 91 - 93 / cjv.sofianemostefaoui@gmail.com

(*1) - connues à ce jour depuis l'ouverture de cette prison il y a 4 ans. Nous avons appris qu'il y aurait eu 5 suicides et morts suspectes de plus entre 2011 et 2012, à confirmer ... Alors que le taux moyen de suicides et morts suspectes en prison est de 18 pour 10 000, il est à Corbas le plus élevé de France, avec une proportion de 89 pour 10 000.

(*2) - " Le détenu n'était pas particulièrement surveillé, ni identifié comme suicidaire, a précisé le syndicat UFAP " (presse).

(*3) - Article 719 du code de procédure pénale : « les députés et les sénateurs ainsi que les représentants au Parlement européen élus en France sont autorisés à visiter à tout moment les locaux de garde à vue, les centres de rétention, les zones d'attente et les établissements pénitentiaires. ».

(*4) - Extrait de la pétition signée en 2011 par 225 personnes incarcérées à Corbas.